



**Lancement de la plate-forme de concertation
Neuchâtel, 5 mars 2009**

Intervention de M. Laurent Kurth, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds

Titre de l'intervention :

Les acteurs en présence : le Réseau des villes de l'Arc jurassien

Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

Comme **arcjurassien.ch**, le RVAJ juge nécessaire de mettre sur pied une plate-forme de concertation à l'échelle de l'Arc jurassien. Dans cet optique, le réseau souhaite étroitement collaborer avec les cantons dans la mise sur pied et l'avenir de cette plate-forme qui prend naissance aujourd'hui.

Pour le RVAJ, celle-ci est nécessaire pour plusieurs raisons :

- ⇒ Tout d'abord, il est fondamental d'avoir une gouvernance commune afin que l'Arc jurassien puisse exister en tant que tel et qu'il ne soit pas morcelé par les métropoles qui l'entourent (Bâle, Berne, Lausanne, Besançon).
- ⇒ Il faut également saisir la chance que le Projet de territoire Suisse de l'ARE identifie l'Arc jurassien comme une région cohérente, aux caractéristiques communes.
- ⇒ Enfin, la mise en œuvre de la politique régionale incite au dépassement des frontières cantonales.

Dans cette optique, **arcjurassien.ch**, est apparue comme la structure la plus appropriée pour établir cette concertation. La structure est en effet de compétence cantonale et couvre le périmètre de l'Arc jurassien. En outre, elle a depuis peu, élargit ses activités à l'Arc jurassien suisse et non plus seulement l'Arc jurassien transfrontalier.

Cependant, parmi les quatre cantons qui forment l'Arc jurassien suisse, seuls deux possèdent une dimension exclusivement jurassienne, à savoir Neuchâtel et le Jura. Les cantons de Berne et Vaud, dont seule une petite partie du territoire est jurassien, sont obligés de composer avec des visions politiques et des intérêts (ou priorités) parfois divergents.

Au contraire, le RVAJ a une dimension presque exclusivement jurassienne, si l'on excepte la commune de Morat. De plus, le Réseau a une extension potentielle vers le Jura soleurois (Granges, Soleure, Balsthal, Oensingen ayant été membres fondateur du RVAJ) et tend donc vers le bilinguisme.

Brève présentation du RVAJ

Le Réseau des villes de l'Arc jurassien a été créé en 1993 et compte aujourd'hui 21 communes réparties sur 5 cantons (VD, JU, BE, FR, NE). Le Réseau comporte un Bureau formé de 7 membres (bientôt 9) et une Assemblée générale.

A l'heure actuelle, trois projets sont menés :

- Le projet « Tourisme »
 - Deux seules destinations pour toute la région (Jura et 3 Lacs) et une seule société de marketing.
 - L'image utilisée pour promotion devient aussi l'image sur laquelle l'identité intérieure se construit.
 - L'appellation « Watch Valley » est conservée pour les « produits » touristiques horlogers ».

- Le projet « Energie »,
 - Vise au partage d'expériences (les délégués à l'énergie sont souvent seuls)
 - Favorise la mise en réseau de compétences (polyvalence et pluridisciplinarité)
 - Centré autour de projets concrets prioritaires : bâtiments publics et privés, coordination règles AT favorisant utilisation rationnelle de l'énergie.
 - Poursuit l'objectif d'un Arc jurassien « société à 2000 Watts »
 - Remarque : premier projet prévoyant le travail en commun des services des villes, et ceci sur la durée.

- Le «Projet-modèle » soutenu par l'ODT :
 - Objectif : travailler à l'émergence d'une forme de gouvernance pour le développement coordonné de l'Arc jurassien et de toutes les régions qui le composent..
 - Le projet ODT a permis le renforcement du RVAJ :
 - dotation d'un secrétariat permanent
 - secrétariat confié au secrétariat d'arcjurassien.ch, prouvant ainsi la nécessité reconnue par le RVAJ et arcjurassien.ch d'une meilleure concertation entre les cantons et les villes.

Le Projet-modèle sera également intégré à la plate-forme de concertation dans la perspective d'instaurer et de développer une gouvernance à l'échelle de la région. C'est, par conséquent, un lieu où s'élabore une vision, un projet et où se coordonnent véritablement les politiques publiques (des cantons et des villes) ainsi que les partenaires externes à la région.

Ceci a pour but et permettra de développer une identité et un « attachement » à cette région, mais aussi une meilleure visibilité. Par conséquent, à long terme, l'objectif est le développement d'un espace de projets et de réalisations à l'échelle de la région.

Telles sont les attentes du RVAJ par rapport à la plate-forme de concertation.

Je vous remercie de votre attention